Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2021

L'assemblée Générale ordinaire de l'association « Alchimie du deuil », s'est réuni virtuellement, à la demande de son président, le 22 mars 2021, de 10h00 à 12h00.

Etaient présents : Eric Belmont, président, et Véronique Ringenbach, trésorière.

A l'ordre du jour :

- Le rapport d'activité
- Le rapport financier
- Le prévisionnel 2021

<u>Présentation</u>

Rapport d'activité :

- L'association a été créée le 22 janvier 2020 (Journal officiel)
- Le compte en banque a été créé auprès de Crédit agricole sud-Rhône-Alpes - Agence de Villard de Lans
- Le contenu pédagogique (40 modules) des accompagnements a été validé au premier trimestre 2020.
- Le site internet a été créé par Eric Belmont de mars à juillet 2020 : www.ericbelmont.com
- La campagne d'adhésion a démarré le 28 août 2020. Il y a 16 adhérents actifs au 31 décembre 2020
- Le premier accompagnement contractualisé a démarré le 10 décembre 2020
- Huit personnes ont pris contact avec l'association et ont bénéficié d'un entretien gratuit en 2020
- La plateforme « assoconnect » a été choisie pour structurer la gestion administrative et financière de l'association. L'abonnement a démarré le 27 mai 2020
- La sauvegarde des documents de l'association est assurée par Infomaniak depuis le 14 août 2020

Rapport financier :

- Quatre documents sont proposés en annexe du présent Procès-verbal : Le bilan, le compte de résultat, la balance dépenses/recettes, et le prévisionnel 2021
- Le bilan est uniquement constitué du solde bancaire net au 31/12/2020, d'un montant de 1150 €
- Le compte de résultat fait apparaître des recettes à hauteur de 650 €, composées de :
    - 200 € de prestation de service (2 accompagnements de 100 € chacun)
    - 370 € d'adhésions
    - 80 € de don (Jean-Pierre et Odile Le Folgoc)
- Un don de 500 € de Eric Belmont, réalisé à la création du compte bancaire, sera à réguler comptablement en recette sur 2021

- La balance dépenses/recettes donne le détail des recettes uniquement. Les charges n'ont pas été prises en compte par l'association sur l'exercice 2020, afin de constituer une trésorerie. C'est Eric Belmont qui en a assuré le règlement jusqu'au 31/12/2020. Elles seront régulées sur 2021. Il s'agit de :
    - 48.90 € de création du Logo de l'association
    - 511.14 € d'abonnement à Assoconnect (site internet, nom de domaine, comptabilité, Gestion des adhérents, communication (E. Mailing)).
    - 33.28 € d'abonnement à Infomaniak (protection des documents)
    - 42.00 € de maintenance informatique
    - 129.00 € de Pack encre imprimante
    - 140 € de réversion accompagnement (2x70 €)
- Soit 904.32 € à réguler en dépenses, sur présentation des factures.

Prévisionnel 2021

- Le développement de l'activité repose sur plusieurs axes :
    - Accroissement des accompagnements facturés
    - Recherche de financements pour répondre au besoin de prises en charge d'urgence des personnes venant juste de vivre un deuil, en amont de toute alternative d'accompagnement facturé
    - Ecriture du livre sur le deuil : « 12 respirations après ta mort – Alchimie du deuil », afin d'élargir la notoriété et la légitimité de l'association
    - Poursuivre l'élaboration des 40 modules supports de l'auto-accompagnement
    - Elargir l'offre de compétences en accueillant de nouveaux accompagnants coopérateurs
    - Construire une offre de formation et de supervision pour les accompagnants
    - Etoffer la communication de l'association
    - Développer des partenariats avec des mutuelles et autres associations
- Les prestations de services représentent 30 accompagnements prévus, facturés 100 €
- Les accompagnements font l'objet d'une réversion à l'accompagnant de 70 € par séance
- Les autres charges et recettes restent proportionnelles à l'évolution prévisionnelle de l'activité

L'ensemble des rapports sont validés à l'unanimité.
Ce procès-verbal est rédigé le 22 mars 2021 par Eric Belmont, Président.

Une copie du procès-verbal de cette AGO, ainsi que les quatre documents annexes, seront envoyés aux adhérents à jour de leurs cotisations.

Le Président
Eric Belmont

La Trésorière
Véronique Ringenbach